



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 01-18072024

**Département de la Drôme  
Délibération  
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juillet à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 02/08/2024

Reçu en préfecture le 02/08/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240718-DEL\_01\_18072024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal		X		Éric BOLLARD	Date de convocation : 12/07/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance :  T SERRE
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline		X		Étienne LATIL	
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	8	3			

**Objet : vidéo protection place de la Roubine-avis favorable au projet**

Bruno CUVELARD premier adjoint présente le projet de vidéoprotection place de la Roubine et les premiers devis qu'il a obtenus.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer

**Le conseil municipal** après en avoir délibéré,

- **EMET** un avis favorable au projet de vidéoprotection place de la Roubine
- **AUTORISE** Bruno CUVELARD premier adjoint à effectuer les démarches de demandes de devis et recherche de subvention

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Thierry SERRE



Le Maire  
Olivier SALIN

**Résultat du vote**

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 2